

Metz, le 5 mars 2022

Compte-rendu du CHS-CT du 31 mars 2022

« Je sais rien, mais je dirai tout ! »

Comme Pierre Richard dans son film, le président du CHS-CT était prêt à toutes les circonvolutions pour cacher son impréparation et sa méconnaissance des dossiers.

1) Point d'actualité « crise sanitaire »

Les courbes des contaminations repartent à la hausse :

- 235 cas positifs, à la DDFiP Moselle, depuis le 1^{er} janvier 2022,
- 117 cas positifs sur 307 douaniers, depuis le début de la pandémie,
- 38 cas positifs à l'INSEE, depuis le 1^{er} janvier 2022.

Aucune hospitalisation parmi les agents concernés.

2) Point d'étape sur le transfert des taxes douanières à la DGFIP

Sur ce point, vos représentants auraient pu sourire de l'absence de réponse des directions à leurs questions s'il n'y avait pas des collègues en souffrance derrière cette absurdité.

Aux questions :

– Où en est on des contrôles des taxes douanières transférées depuis le 1^{er} janvier 2020 ? Nulle part. La DDFiP Moselle va mettre en place des axes de contrôle à programmer par le Pôle Contrôle Expertise (PCE) pour un contrôle par les Brigades de Vérification (BDV). C'est à mourir de rire, quand on sait que le PCE se retrouve au cœur de la réforme du contrôle fiscal, avec une menace de disparition dans les prochains mois. Comment va faire un service en voie de disparition pour trouver la fraude sur une taxe qui n'est pas maîtrisée par les SIE ?

– Combien de collègues douaniers sont concernés par un transfert d'emploi à la DDFiP Moselle ? « C'est trop tôt pour connaître les chiffres ». Trop tôt pour nos directeurs, mais pas trop tôt pour les collègues douaniers qui sont en attente de leur avenir. À son arrivée le Directeur Inter-régional des douanes a bien avoué qu'il n'était pas en capacité de restructurer les services des taxes douanières dans le périmètre de la Direction Lorraine. Que deviendront-ils ? Où iront-ils ? Beaucoup de questions mais aucune réponse.

– Les douaniers pourront-ils intégrer les postes vacants de la DGFIP ? Encore une fois aucune réponse.

Nous sommes certains que nos sémi-directeurs ne gèrent pas leur carrière comme celle de leurs agents.

Il serait souhaitable qu'à l'instar de ce qui est prévu pour les représentants des personnels, que les directeurs bénéficient d'une journée de préparation pour la séance plénière ! Et l'utilisent !



3) Rapport du groupe de travail CHS-CT du 9 mars 2022

Lors de ce groupe de travail, vos représentants ont été éberlués d'apprendre que depuis 3 ans la Brigade des Douanes de Verdun avait un toit en éternit (amianté) qui est cassé. Des fibres amiantées se sont, sans doute, propagées au moment de la détérioration de ce toit. Qu'a fait la Direction Inter-Régionale des Douanes ? Rien. L'ISST de Lille s'est rendu sur place le mercredi 30 mars 2022, un rapport sera rédigé. Une mesure d'empoussièrement va être réalisée. Nous pensons que 3 ans après, le mal est fait.

Nous avons demandé :

- S'il y avait eu des violations manifestes du droit du travail.
- Les agents auraient-ils pu exercer leur droit de retrait.

Silence embarrassé de l'ensemble des directeurs en guise de réponse...

Ce constat fait, nous pensions naïvement que les Douanes avaient retenu la leçon. Que nenni ! Rapport de l'ISST à la Brigade de Woippy, les sols sont totalement usés. La colle est apparente. Cette colle contient très certainement de l'amiante. La Direction Inter-Régionale des Douanes n'agira pas sans résultat. Une analyse va être réalisée. On ne peut pas dire que la prévention des risques soit une préoccupation de Monsieur Martinez (Directeur des Douanes).

Mais le pire était à venir. Au moment du vote des projets des directions, le Président a demandé l'avis des élus du personnel sur les stages « accompagnement du changement » et « gérer son temps de travail ». Solidaires Finances a voté « Contre » ces deux stages, comme la majorité des élus. Pour nous il y a bien plus urgent à réaliser pour soutenir nos collègues que de trouver des ersatz de palliatifs. Pour nous, la souffrance découle directement des suppressions d'emplois, des restructurations, des fermetures de sites, des déplacements, des déménagements, etc.

D'ailleurs, certains stagiaires n'ont pas trouvé ces stages très constructifs.

Le Président, faisant fi du principe de démocratie, a tenté de passer outre le vote. À l'unanimité de lui-même, il voulait faire financer ces projets, malgré l'opposition de vos représentants. Après une suspension de séance et une menace de quitter la salle de la part des élus, le Président a été contraint de revoir sa copie et a renvoyé ces projets à une prochaine séance. Visiblement il n'a pas l'habitude d'être contredit...

Quant à nous, nous resterons inflexibles.

4) Questions diverses

– Suite au départ à la retraite d'un agent BERKANI affecté à l'entretien du bâtiment de la rue des Clercs, il ne reste plus que deux femmes de ménage pour plus de 6 300 m² ! Solidaires Finances a demandé son remplacement, car pour nous, il est matériellement impossible d'entretenir autant de surface à deux personnes. La DDFiP 57 n'a pas réussi à apporter de réponse dans l'immédiat.

– L'armoire informatique de l'HDF de Forbach a été déplacée du sous-sol au 1^{er} étage, à proximité du plateau du SIP, il y a quelques mois. C'était sans compter sur la « qualité » du matériel. Cette armoire s'est rappelée au bon souvenir des agents avec un vrombissement lancinant. Certains agents sont obligés de travailler avec des écouteurs et de la musique pour pouvoir se concentrer. La DDFiP est maintenant au courant et Solidaires Finances attend une solution rapide.

Nous espérons que lors du prochain CHS, le président soit épaulé par son collaborateur habituel ayant, lui, la maîtrise des sujets.

Vos représentants à ce CHS-CT :

Philippe OSTROGORSKI (DDFiP) et Jean-Paul DOR (DDFiP) Titulaires
Laurent LECAILLON (INSEE) et Laurent ZOMMER (DDFiP) Suppléants